

Le référent de parcours

Objectifs

Compétence visée

- Maîtriser toutes les missions du référent de parcours

Aptitudes

- Etre capable de **passer d'une logique de place à une logique de parcours.**
- Saisir **les enjeux et les mécanismes de la coopération et de la coordination** en fonction de référent/coordonateur de parcours ou en tant que partenaire engagé.
- Comprendre **le rôle et les missions du référent/coordonateur de parcours**

Les plus de ce programme

- Références principales :
 - « Zéro Sans Solution : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches », dit « Rapport PIVETEAU », juin 2014.
 - « Rapport de capitalisation : Déployer la démarche « Une Réponse Accompagnée Pour Tous », premiers enseignements et retours d'expérience », CNSA, juillet 2017.
 - Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM (aujourd'hui HAS), « Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap », mars 2018.
 - « *Les professionnels sont les agents de réalisation du projet de vie de la personne* ». J-R LOUBAT, « Parcours et projet de vie : vers une reconfiguration de l'action médico-sociale », in Les Cahiers de l'Actif, n°446-447, juillet/août 2013.

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de la formation, par grille de positionnement

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail sur les situations concrètes rapportées par les participants

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

- Comprendre ce que l'on nomme « parcours » et « projet de vie », avec un recentrage sur la personne
- Comprendre la place et l'importance :
 - De l'empowerment et de l'autodétermination
 - De la famille et des pairs-aidants
 - Du partenariat et du réseau
 - De la subsidiarité, de la complémentarité et des solutions modulaires
 - Des PAG
- Comprendre le rôle et les missions du référent de parcours
- A partir du schéma transversal du parcours d'un usager de l'établissement, travailler à l'identification des besoins, des ressources nécessaires et des spécificités de la coordination :
 - A l'arrivée au sein du dispositif et dans les premiers temps :
 - Prendre le temps de l'évaluation
 - Identifier les ressources de l'entourage de la personne
 - Identifier les ressources et les limites de l'ESSMS accompagnant la personne
 - Identifier les ressources du territoire
 - Tout au long de l'accompagnement :
 - Veiller à la place d'acteur de la personne
 - Ajuster le niveau de coordination en fonction des différentes situations : besoins usuels, besoins spécifiques, besoins non satisfaits, besoins complexes.
 - Ajuster le nombre d'acteurs en fonction des besoins de la personne
 - Créer, mobiliser, faire vivre le « Dispositif Ressource »©
 - Utiliser les leviers d'amélioration
- A l'approche de la sortie, ou lors d'événements majeurs, prévisibles ou non : élaborer et mettre en œuvre un plan de transition

Public

Professionnels du secteur médico-social Pas de pré-requis

Durée

2 jours